



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT  
LE MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2020

Procès-verbal de l'ajournement de la séance extraordinaire du 15 décembre 2020 des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville sans la présence du public, tel que requis par l'arrêté ministériel 2020-074 publié le 2 octobre 2020 afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le mercredi 16 décembre 2020 à 18h06, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un employé d'une entreprise privée de messagerie, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Mario Arsenault, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Sont présents à l'ajournement de cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin (par vidéo conférence), André Camirand (par vidéo conférence), Gilles Lapierre (par vidéo conférence), Chantale Boudrias (par vidéo conférence), Sylvain Cazes (par vidéo conférence), Johanne Di Cesare (par vidéo conférence), Mario Perron (par vidéo conférence) et Mario Arsenault (par vidéo conférence).

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale, madame Céline Miron, adjointe exécutive au cabinet du maire et à la direction générale, monsieur Stéphane Brochu, trésorier et Me Sophie Laflamme, greffière sont présents.

619-12-20

REPRISE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ de madame Johanne Di Cesare ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De reprendre la séance. Il est 18h06 le 16 décembre 2020 et les mêmes personnes sont présentes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions porte exclusivement sur le budget, le programme triennal des immobilisations et sur les taxes imposées.

Les citoyens ont été invités par divers outils de communication à transmettre leur question à l'adresse courriel greffe@saint-constant.ca .

Aucune question n'a été reçue.



No de résolution  
ou annotation

620-12-20

## ADOPTION DU BUDGET 2021

Il est PROPOSÉ par monsieur André Camirand APPUYÉ de monsieur David Lemelin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter les prévisions budgétaires suivantes de la Ville de Saint-Constant pour l'exercice financier 2021 :

<b>REVENUS</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Budget 2020</b>
Taxes sur la valeur foncière	27 470 796	26 809 753
Taxes et tarification - services municipaux	10 439 426	10 088 289
Compensation tenant lieu de taxes	414 913	434 178
Transferts	764 840	800 229
Autres services rendus	1 370 664	1 175 792
Droits, amendes et pénalités	3 474 500	3 118 457
Autres	4 229 670	3 231 555
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>48 164 809 \$</b>	<b>45 658 253 \$</b>

<b>DÉPENSES</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Budget 2020</b>
Administration générale	8 416 356	7 547 144
Sécurité publique	9 868 762	9 528 056
Transport	7 908 405	8 513 756
Hygiène du milieu	6 282 069	6 287 511
Aménagement, urbanisme et développement	1 309 369	1 395 034
Loisirs et culture	6 142 002	5 681 313
Service de la dette	8 129 175	6 277 530
Affectations	108 671	427 909
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>48 164 809 \$</b>	<b>45 658 253 \$</b>

Qu'un document explicatif du budget soit publié dans une prochaine édition du Bulletin Ma ville et distribué à chaque adresse civique située sur le territoire de la Ville ou qu'il soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.



No de résolution  
ou annotation

621-12-20

## ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2021-2022-2023

Il est PROPOSÉ par monsieur Gilles Lapierre APPUYÉ de monsieur Sylvain Cazes ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le programme triennal des immobilisations suivant de la Ville de Saint-Constant pour les années 2021-2022-2023 :

	2021	2022	2023
<b>Total des investissements</b>	42 455 938	23 149 597	21 860 850
<b>Total bâtiments &amp; édifices municipaux</b>	9 694 241	5 300 000	9 000 000
Château d'eau	4 000 000	-	-
Pavillon jeunesse	1 961 085	-	-
Bâtiment au Lac des Fées et parc Leblanc	2 175 000	-	-
Toit à la patinoire extérieure	1 558 156	-	-
Écocentre	-	2 500 000	-
Rénovation Centre Claude-Hébert	-	2 000 000	-
Bâtiment de service à la base de plein air	-	800 000	-
Garage municipal	-	-	7 000 000
Réfection des presbytères	-	-	2 000 000
<b>Total infrastructures</b>	30 237 522	17 042 576	12 830 850
Chemins, routes, trottoirs, ponts et tunnels	13 144 464	12 872 606	12 160 850
Parcs et terrain de jeux	6 872 667	1 370 388	570 000
Conduites d'eau potable et égouts	5 699 852	1 870 925	-
Stationnement	3 097 000	200 000	-
Systèmes d'éclairage de rue	210 000	600 000	100 000
Autres	1 213 539	128 657	-
<b>Matériels et équipements</b>	420 921	514 021	-
Équipements et logiciels informatiques	537 309	35 000	-
Mobilier urbain	35 000	20 000	20 000
Véhicules	527 317	38 000	10 000
Terrains	1 003 628	200 000	-

Que ce programme triennal ou un document explicatif de celui-ci soit publié dans une prochaine édition du Bulletin Ma ville et distribué à chaque adresse civique située sur le territoire de la Ville ou qu'il soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

  
Jean-Claude Boyer, maire

  
Me Sophie Laflamme, greffière



No de résolution  
ou annotation

